Réunion du lundi 30 Août 2021

Présents: Gérard Chéron; Nadine Clémens; Pierre Delest; Patrick Dubois; Martine Godbille; Claude Gros; Vicent Guilhemjouan; Alain Labarthe; Catherine Le Nouvel; Jean Lesgourgues; Christian Marco;

Excusés : Christiane Le Petit, Gilbert Longueville

Communication sur la « Marche du Coeur » du 1^{er} novembre 2021 à Soustons :

Michel Campistron responsable de l'association « Au coeur des jumeaux » avec son frère Pierre nous explique qu'ils sont tous les deux atteints de la maladie de Brugada (maladie cardiaque dite de mort subite) qui malheureusement affecte les sportifs qu'ils soient jeunes ou non. Eux-mêmes étant rugbymen c'est un sujet qui les touche beaucoup et ils ont créé l'association citée ci-dessus il y a 10 ans de façon à faire connaître la maladie et à apporter une solution qui consiste en la fourniture de défibrillateurs auprès des associations sportives.

A ce jour, 18 défibrillateurs ont été offerts par l'association depuis sa création. Pour mémoire le coût d'un défibrillateur est de 1500 € totalement pris en charge par l'association qui bénéficie du support d'un certain nombre de sponsors locaux et qui organise divers événements au long de l'année pour récolter des dons.

Cette année, l'association fête ses 10 ans et la « Marche du Coeur » qui est organisée chaque 1^{er} novembre verra son programme sportif (5 Km marche, 10 Km course) complété par une sortie vélo d'une cinquantaine de Km. A cette occasion, un défibrillateur sera remis gracieusement à l'ASS Cyclo, et un autre au « Cadetouns » de Soustons.

L'Association s'appuie sur des sportifs de haut niveau pour assurer une partie de sa communication lors de cette « Marche du Coeur ». A l'occasion des 10 ans, Serge Blanco et Miguel Indurain seront probablement présents de même que des spécialistes en cardiologie.

L'organisation de la journée n'est pas encore finalisée, mais s'articulera autour des événements sportifs pour lesquels une participation de 5€ sera demandée de façon à contribuer au financement de l'association dans cette œuvre de distribution des défibrillateurs même si une grande partie du coût est supporté par des sponsors locaux comme dit précédemment. L'éventualité d'un déjeuner est envisagée autour de 10€ le repas. La journée sera complété par une petite fête avec une loterie.

Michel Campistron souligne aussi que ces défibrillateurs de dernière génération pèsent de l'ordre de 1 kg et qu'une formation complémentaire est nécessaire pour les utiliser.

Le club fera un don à l'association à l'occasion de cette journée.

Ordre du jour

1- Inauguration des circuits marche et VTT les 4 et 5 septembre 2021 :

Les circuits VTT préparés par Vincent à fin juin ne seront pas balisés pour l'inauguration.Différent événements ont contribué à ce retard .

Les circuits vert (« découverte », 13 Km) et bleu (« sportif », 22 Km) seront nettoyés cette semaine.

La Mairie a sollicité les VTTistes du club pour assurer un encadrement sur les parcours vert et bleu pour l'inauguration. Le départ se fera probablement autour de 9h30 dimanche 5 septembre 2021.

Le balisage permanent sera assuré plus tard, il ne sera pas disponible pour le 19 septembre 2021. Il est à noter que ces circuits n'empruntent que des chemins du domaine public.

2- Forum des Associations :

Il se tiendra le samedi 4 septembre 2021 de 9h00 à 13h30 aux Arènes, à l'emplacement du marché le lundi matin.

Une table et deux chaises seront mises à disposition par la Mairie. Il conviendra d'amener un ou deux panneaux disponibles au club, avec quelques affiches officielles de la FFCT.

Des brochures pourront être distribuées aux personnes intéressées.

Alain, Christian, Patrick seront présents. RdV à 8h00 au club pour récupérer les éléments nécessaires.

A noter que la Mairie nous informe que le pass sanitaire sera nécessaire pour participer à la manifestation et demande à ce que les intervenants du matin puissent envoyer leur QR code en avance de façon à faciliter l'accès aux stands.

3- « La Soustonnaise » 19/09/2021

A ce jour, il n'y a pas de contre-indication de la préfecture. Le taux d'incidence Covid 19 étant en baisse dans les Landes, nous pouvons raisonnablement espérer que la manifestation soit autorisée.

Il faudra effectuer un contrôle du pass sanitaire, obligatoire pour pouvoir accéder à l'enregistrement.

La Mairie nous a demandé que l'organisation de notre manifestation se fasse au sein du gymnase de la fontaine. La mise en place des mesures sanitaires requises par la préfecture va générer des contraintes qui semblent pénalisantes pour le local. La solution précédemment envisagée, dans le Centre de loisirs, en extérieur, présente à nos yeux de nombreux avantages en matière de circulation des personnes, de contrôle du pass

sanitaire, de propreté et de mise en place des tables de restauration, car toute consommation doit s'effectuer assis,d'où la nécessité de tables avec bancs pour permettre aux participants de consommer .

Jean va prendre RdV avec Patrick Bedat et quelques membres du club pour expliquer les contraintes qui seront les nôtres et souligner les conséquences d'une utilisation du gymnase de la fontaine.

Comme il a déjà été signalé, le balisage permanent ne sera pas disponible sur les 3 circuits VTT, il sera donc à effectuer. Jean communiquera le coût de flèches disponibles sur le marché (hors réunion 55€ par lot de 50).

Le départ est prévu libre sur les circuits route et VTT avec une heure maximale fixée à 9h00. Deux ravitaillements seront à installer sur les circuits VTT (Vincent les définira) et 1 sur les circuits route (St Michel Escalus).

QUI fait QUOI:

Pass sanitaire, contrôle QR code, à définir : pressentis Jean-Pierre et Patrick Dubois.

Inscriptions: Licenciés, Martine et peut-être Patrick Dhugues,

Non licenciés : Catherine et Nadine,

Marche: Nicole Jabaloyas.

Buvette: pompe à bière, Gilbert- Café: Marie-Claude, Brigitte et Sylvie

Cuisine: Renaud et Alain

Parking: Gérard

Ravitaillements: VTT Pierre et quelques VTTistes, route Claude Gros et Claude Favrie.

Communication sur l'événement :

Vincent s'en occupe via les « Réseaux sociaux », après réception de la fiche descriptive en cours d'approbation et de la fiche d'inscription.

Pour mémoire, il n'y aura pas de remise de trophées.

Une réunion de mise au point pour finaliser les préparatifs sera organisée le lundi 13 septembre à 18h00.

4- Clôture de la saison

Alain rappelle que la clôture de la saison au club est prévue le 10 octobre 2021 et qu'une collation est organisée vers 11h30. Il souligne que la participation des VTTistes à cet apéritif amélioré permettrait de faire plus ample connaissance entre les adhérents.

5- « Toutes à Toulouse »:

Martine souligne que l'Agence Nationale du Sport a octroyé une aide de 500€ à se répartir entre les féminines participantes du Codep 40.

L'aide du club pour les participantes et l'accompagnateur est fixée à 50€.

6- Divers

L'Assemblé Générale du Codep 40 est organisée cette année à Tosse le 24/10/2021. Les adhérents peuvent y participer.

Prochaine réunion le lundi 13 septembre 2021 à 18h00 à la salle du club en vue de finaliser l'organisation pour la « Soustonnaise ».